

nestenn

GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE NESTENN VERNON

Tarifs applicables au 25 avril 2024

TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE : Maison et Appartement	HONORAIRES (en € et en TTC) charge vendeur
0 à 79 999€	7 000€ TTC
80 000 à 120 000€	9 000€ TTC
120 001 à 250 000 €	6 % TTC (avec forfait minimum de 9000€)
250 001 et au-delà	5 % TTC (avec forfait minimum de 13 000€)
Garage, parking ou place de stationnement	10% TTC avec un forfait minimum de 3000€ TTC
Terrain à bâtir, cession de bail ou fonds de commerce	10% TTC avec un forfait minimum de 8000€ TTC

Nos honoraires sont appliqués sur le prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effective conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Baux commerciaux et professionnels	Rédaction de l'acte par un avocat (sur devis)
10% TTC du loyer annuel hors charges	à la charge du preneur
10% TTC du loyer annuel hors charges	à la charge du bailleur

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

2.5% TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail.

Honoraires à la charge du bailleur : 8€ TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire : 8€ TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

Part bailleur : 3€ TTC par m² de surface habitable.

Part locataire : 3€ TTC par m² de surface habitable.

Société SAS. G&S au capital de 5000€ - Siège social : 7, rue des tanneurs - RCS Evreux n° 852 284 736- Carte professionnelle T & G n° CPI 2701 2019 000 042 056 délivrée par CCI Portes de Normandie
Garant : LLYOD'S INSURANCE COMPANY SA, PARIS 110 000 € n° d'assurance SLEGAI05143.